

## Déclaration de stratégie Erasmus

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.



*a. Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints.*

**Vision générale** : la dimension internationale comme élément d'ouverture à la diversité des cultures et d'engagement à la citoyenneté européenne fait partie intégrante du projet de l'Institut Catholique de Lille (ICL) et des Facultés.

Ceci se traduit en particulier par l'accent mis sur l'**Internationalisation à domicile** :

- Internationalisation des programmes. Offre de cours, voire de formations complètes en langue étrangère : par exemple, création de l'European School of Social and Political Sciences, à vocation européenne et internationale, séminaires enseignés en langue étrangère par des professeurs visiteurs
- Développement de Masters enseignés en anglais (doubles diplômes si possible)
- Accent mis sur l'acquisition de compétences interculturelles des étudiants et personnels via des cours, des engagements associatifs, des mobilités.

**Le choix des partenaires** se fonde sur des critères de qualité académique (ranking, complémentarité des disciplines, langues d'enseignement) et de valeurs (approche humaniste, responsabilité sociale, diversité). Les accords visent essentiellement la mobilité des étudiants (L3 et deuxième cycle) et enseignants, et comportent le cas échéant des clauses de double diplôme ou de collaboration scientifique.

L'orientation récente est de se diriger vers des partenariats à visée plus stratégique, permettant une **concentration de collaborations** avec des institutions avec lesquelles plusieurs facultés ont choisi de collaborer. Ces partenariats ont vocation à aboutir à des projets de parcours de formation conjoints ou à des collaborations de recherche.

**La mobilité des étudiants** est fortement encouragée, voire obligatoire pour certains cursus (langues, tourisme, économie, droit international par exemple). Elle est facilitée par l'octroi de bourses sous condition de ressources.

L'ICL a d'abord un **positionnement européen**, de par sa localisation géographique et son engagement dans le cadre du processus de Bologne. Dans le cadre de l'Union Européenne, l'ICL souhaite :

1. Encourager la mobilité étudiante, enseignante et administrative Erasmus (en 2011-2012, 111 étudiants Erasmus sortants pour 125 entrants, 41 stages Erasmus, 9 missions d'enseignement Erasmus). La mobilité Erasmus a plus que doublé en 10 ans.
2. L'ICL collabore de façon privilégiée avec les universités des pays limitrophes (Grande-Bretagne, Belgique), dans le cadre de l'Eurorégion. Outre l'inscription dans de nombreux projets Interreg à visée de recherche ou de mobilité des personnels et étudiants, l'ICL souhaite proposer des parcours de formation conjoints, dans une démarche d'internationalisation de proximité.

### Hors Union Européenne

1. **Renforcement du réseau de partenaires en Asie**, initié depuis 8 ans, a permis la conclusion de 17 conventions avec des universités prestigieuses de 7 pays (Chine, Corée, Inde, Japon, Malaisie, Philippines, Taiwan) et la mobilité de 45 étudiants en 2012-2013 (20 sortants pour 25 entrants). Cette évolution s'est concrétisée par la mise en place d'un département de communication spécialisé dans les questions asiatiques. Des démarches sont en cours pour l'accueil d'un Institut Confucius au sein de l'université. La prochaine étape est le recrutement d'étudiants asiatiques en cycle Master et l'ouverture de programmes de formation conjoints.
2. Développement de nouveaux **partenariats en Amérique Latine**, notamment via le programme Erasmus Mundus
3. **USA-Canada** : poursuite des programmes de mobilité en place avec 25 universités (initiés pour certains il y a 40 ans), recrutement de groupes d'étudiants pour des cursus spécialisés sur l'Europe (European Summer Program). Développement des doubles diplômes.
4. Coopération universitaire avec quelques **universités africaines**, avec un objectif de renforcement des capacités sur place et d'éducation à la solidarité internationale pour les étudiants et personnels en mobilité.

Pour favoriser ce développement, l'ICL participe à des **réseaux** nationaux (CampusFrance), européens (EAIE, UNEEC) et internationaux (NAFSA, APAIE, AUF, FIUC).

Notre Etablissement est membre de l'Université Catholique de Lille (UC LILLE, Charte 28677), très engagée dans le programme Erasmus, qui a fait de l'internationalisation un des axes prioritaires de sa stratégie de développement. Nous souhaitons participer au consortium qui sera coordonné par l'UC LILLE, afin de poursuivre une politique de coopération concertée et cohérente incluant une mutualisation de l'information, des services, de la gestion, avec un souci de qualité et d'accompagnement. Le supplément au diplôme sera délivré d'ici 2 ans à tous les diplômés.

*b. Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme.*

Voir plus haut.

Le nouveau programme Erasmus pour tous nous permettra de renforcer la mobilité entrante à partir de régions cibles prioritaires (Asie, Amérique Latine), ce qui facilitera la mise en place de doubles diplômes avec des partenaires stratégiques et contribuera par là même à l'élargissement de l'offre de cursus en anglais ou plus spécifiquement orientés vers un public international.

*c. Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur\*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser.*

### **Augmenter les niveaux de qualification**

L'ICL compte s'appuyer sur le nouveau programme Erasmus pour développer l'offre de Masters en anglais ou dans le cadre de doubles diplômes. La mobilité entrante en provenance de pays tiers devrait également renforcer les programmes de 3<sup>ème</sup> cycle.

### **Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur**

L'accès au marché du travail a toujours été un indicateur de qualité et de performance pour l'ICL. Le programme Erasmus pour tous permettra le développement de cursus de formation innovants à dimension internationale (voir plus haut), qui comprendront des séjours ou stages obligatoires à l'étranger, indispensables au développement de savoir-faire et de compétences nécessaires dans une économie mondialisée. Le recours aux TIC et l'innovation pédagogique (qui fait l'objet d'un laboratoire de recherche spécifique) seront au service de cette modernisation.

### **Relever la qualité grâce à la mobilité et à la coopération transnationale**

Le programme Erasmus devrait accentuer encore la mobilité entrante et sortante des personnes et des étudiants, en particulier vers des pays tiers. Cette mobilité est au service de la qualité de l'enseignement, notamment du développement de compétences transverses (interculturel, langues, innovation) indispensables à la compétitivité européenne.

L'expérience déjà acquise en matière de coopérations et de réseaux de mobilité en Europe pourra être étendue en Asie et en Amérique Latine notamment dans le cadre d'accords-cadres.

Cette ouverture mondiale soutenue par Erasmus permettra à l'ICL d'attirer davantage d'étudiants internationaux dans ses programmes de formation diplômante et de contribuer ainsi à la lisibilité et à l'attractivité de l'espace européen de l'enseignement supérieur.

### **Faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises pour favoriser l'excellence et le développement régional**

Le programme Erasmus renforcera l'ouverture à des entreprises internationales (via la possibilité de stages, de missions d'études notamment) et permettra ainsi à l'ICL de s'impliquer davantage dans le développement économique de la région. La création d'une école de doctorants, à dimension internationale, visant à former ces derniers à la vie d'entreprise va dans ce sens. L'Institut de l'Entrepreneuriat devrait également s'inscrire dans le programme pour renforcer les coopérations existantes dans l'Eurorégion ou au Canada.

### **Améliorer la gouvernance et le financement**

Établissement privé sans but lucratif, reconnu d'utilité publique, l'ICL bénéficie de peu de subventions publiques et a toujours dû recourir à d'autres sources de financement : mécénat d'entreprise, frais d'inscription, tout en s'appuyant sur une gestion extrêmement rigoureuse pour optimiser ses ressources. Les acteurs économiques (entreprises), politiques (collectivités territoriales) et la société civile sont pleinement associés à la gouvernance de l'ICL, notamment via le Conseil d'Administration.